

bilinguisme dans la Fonction publique en tout ce qui a trait au gouvernement fédéral, qu'on le fasse, tout simplement. Je répète, avant de terminer mes observations, qu'on aurait pu le faire sans présenter de bill sur les langues officielles, car on n'avait pas besoin de cela pour établir le bilinguisme.

Le gouvernement fédéral, en vertu de la Constitution, même si elle est un peu vieillotte, aurait toujours dû sauvegarder les droits, les prérogatives et les privilèges des minorités des autres provinces que le Québec, mais il ne l'a jamais fait.

On n'avait qu'à prendre ses responsabilités, dans le cadre actuel de la Constitution, et l'on n'aurait pas eu de problème. En présentant un tel bill, on a réussi à faire peur à une bonne partie de la population du pays et, maintenant, il appartient au ministre et au gouvernement de replâtrer.

[Traduction]

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, la Chambre me permettrait-elle maintenant de répondre à la question que vient de poser le député de Cardigan (M. McQuaid).

M. l'Orateur suppléant: Est-ce convenu?

Des voix: D'accord.

L'hon. M. Turner: Le député m'a demandé s'il me serait possible de compléter les données fournies le 20 mai, au stade de la deuxième lecture, et qui figurent aux pages 8839, 8840 et 8841 du hansard. J'avais alors voulu établir une comparaison entre le nombre de demandes d'emploi auprès de la fonction publique émanant de diplômés d'université en 1966 et 1969. J'ai dit que leur nombre avait doublé: en 1965-1966, ces demandes se sont chiffrées à 4,000 et elles ont atteint 9,000 cette année. Aux pages 8840 et 8841 du hansard, vous trouverez le détail pour chacune de nos universités.

Je suis disposé à déposer les chiffres de l'année 1968-1969 quant au nombre de demandes, au nombre de candidats employés et au nombre de candidats employés qui, de l'avis de la Commission, étaient bilingues; je suis prêt à décomposer ces chiffres, comme ceux qui figurent aux pages 8840 et 8841 du hansard, par université. Mais auparavant, afin de répondre à la question, je pense avoir le droit de citer les chiffres les plus significatifs, car les autres se passent de commentaires.

[M. Matte.]

Le nombre total de demandes faites en 1968-1969 en raison des programmes de recrutement des universités s'élève à 8,719. De ces candidats, 410 ont été engagés, dont 140 étaient bilingues. Ces chiffres se décomposent comme il suit: Catégorie administrative (stagiaires), 4,013 candidats, 135 engagés, dont 62 bilingues. Groupe des affaires étrangères: nombre de demandes: 1,746; nombre de nominations: 54; nombre de bilingues: 21. Groupes des sciences sociales et économiques: nombre de demandes: 776; nombre des nominations: 63; nombre de bilingues: 19. Groupes de la biophysique: nombre de demandes: 1,440; nombre de nominations: 126; nombre de bilingues: 30. Groupes des sciences appliquées: nombre de demandes: 744; nombre de nominations: 32; nombre de bilingues: 8. Total pour tous les groupes: nombre de demandes: 8,719; nombre de nominations: 410 et nombre de bilingues: 140.

• (4.50 p.m.)

La ventilation par université se passe de commentaires. Le nombre total de diplômés nommés a été de 410 en 1969, et parmi eux 140 étaient bilingues. Les chiffres sont ventilés par université dans le même ordre que dans les documents que j'ai déposés le 20 mai.

MESSAGE DU SÉNAT

M. l'Orateur suppléant: J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer que Leurs Honneurs ont adopté, sans amendement, les bills suivants: bill C-194, loi modifiant la loi sur les brevets et bill C-207, loi autorisant des subventions aux transports dans la région atlantique.

MOTION D'AJOURNEMENT

QUESTIONS À DÉBATTRE

M. l'Orateur suppléant: Il est de mon devoir, conformément à l'article 40 du Règlement, d'informer la Chambre que les questions suivantes seront soulevées au moment de l'ajournement ce soir: la représentante de Vancouver-Kingsway (M^{me} MacInnis)—L'impôt sur le revenu—L'augmentation de l'impôt de base; le député de Burnaby-Seymour (M. Perrault)—Le chien de mer—les discussions entre les autorités canadiennes et japonaises; le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath)—La pêche—Saint-Jean, Terre-Neuve—La délivrance de permis à des navires étrangers.